

"DISTRIFIVES"

Société par Actions Simplifiée au capital de €2.039.996
Siège social : 94 rue Lannoy
Quartier de Fives
59000 LILLE

411 962 475 RCS LILLE METROPOLE

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

COPIE CERTIFIEE CONFORME



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*06

Désignation de l'entreprise : <u>DISTRIFIVES</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>94 rue de Lannoy 59800 LILLE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>41196247500025</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>30/09/2024</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
AC IIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC		
		CX	CQ		
		AF	AG	104 746 9 956	
		AH	AI	1 746 500 1 746 500	
		AJ	AK		
		AL	AM	860 860	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO		
		AP	AQ	1 437 620 694 413	
		AR	AS	1 605 257 374 298	
		AT	AU	1 402 818 518 343	
		AV	AW		
		AX	AY	1 472 468 1 472 468	
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS	CT	
			CU	CV	1 004 921 1 004 921
			BB	BC	
			BD	BE	821 356 821 356
			BF	BG	
			BH	BI	1 148 725 1 148 725
TOTAL (II)		BJ	BK	12 342 279 4 550 440 7 791 839	
STOCKS *	BL	BM			
	BN	BO			
	BP	BQ			
	BR	BS			
	BT	BU	1 255 212 30 948 1 224 264		
CREANCES	BV	BW			
	BX	BY	575 128 1 202 573 926		
	BZ	CA	1 218 934 1 218 934		
DIVERS	CB	CC			
	CD	CE			
	CF	CG	3 064 245 3 064 245		
	CH	CI	46 460 46 460		
Comptes de régularisation	CJ	CK	6 159 978 32 149 6 127 829		
	CW				
	CM				
	CN				
	CO	IA	18 502 257 4 582 590 13 919 667		
	TOTAL GENERAL (I à VI)				
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	(3) Part à plus d'1 an : CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			DISTRIFIVES		Néant ☐ *		
			Exercice N				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 039 996)			DA	2 039 996		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	316 504		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	86 266		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	1 487 060		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	395 527		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK	67 250		
	TOTAL (I)			DL	4 392 603		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	132 820		
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR	132 820		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	5 759 864		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	18 952		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	1 231		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 208 335		
	Dettes fiscales et sociales			DY	859 419		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	411 071		
	Autres dettes			EA	135 372		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	9 394 245			
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	13 919 667			
KENVVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Ecart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 118 427	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : DISTRIFIVES										Néant ☐ *					
Exercice N															
										France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA	33 845 601			FB				FC	33 845 601		
	Production vendue { biens * services * }			FD	2 334 318			FE				FF	2 334 318		
				FG	819 845			FH				FI	819 845		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	36 999 765			FK				FL	36 999 765		
	Production stockée *											FM			
	Production immobilisée *											FN			
	Subventions d'exploitation											FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)											FP	197 598		
	Autres Produits (1) (11)											FQ	202 823		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)										FR	37 400 186			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *											FS	29 492 503		
	Variation de stocks (marchandises) *											FT	373 887		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *											FU	67 619		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *											FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *											FW	2 582 127		
	Impôts, taxes et versements assimilés *											FX	302 750		
	Salaires et traitements *											FY	2 909 966		
	Charges sociales (10)											FZ	902 775		
	DOTALIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations			- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *					HS		GA	388 724		
					- dotations aux provisions							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*										GC	32 149		
					Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD			
	Autres charges (12)											GE	81 998		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)										GF	37 134 499			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	265 687				
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)											GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)											GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)											GJ	166 686		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)											GK	4 773		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)											GL	37 716		
	Reprises sur provisions et transferts de charges											GM			
	Différences positives de change											GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement											GO	3 331		
	Total des produits financiers (V)										GP	212 506			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *											GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)											GR	95 490		
	Différences négatives de change											GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement											GT			
	Total des charges financières (VI)										GU	95 490			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	117 016				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	382 703				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

D

Désignation de l'entreprise <u>DISTRIFIVES</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	14 991
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	14 991
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	6 110
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 110
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	8 881
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-3 943
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	37 627 683
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	37 232 156
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	395 527
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	88 728
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	54 709
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IJ	197 190
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	IK	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	HX	6 572
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	140 345
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A3	
	dont cotisations facultatives Madelin A7	A4	1 168
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Pénalités Déduct.Fiscalement	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autr.Charg. et Prod. .Except./Op.Gestion	996		
Ch.& Pr. /Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.État	1 283	521	
Ch./Ex.Ant-Charg.Soc.& Prévoy.	225	1 324	
Pr./Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.Org.	3 605		
		6 831	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
Ch. & Pr. /Ex.Ant-Achats	Charges antérieures	Produits antérieurs	
Ch./Ex.Ant-Sous-Traitance	10 202	3 050	
Pr./Ex.Ant-Entretien Répar.	3 780		
Ch./Ex.Ant-Assurances		20 969	
Ch./Ex.Ant-Personnel Extérieur	1 351		
	18 873		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total est de 13 919 667,45 Euros, dégage un bénéfice de 395 527,06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Informations complémentaires:

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale.

À compter du 01/10/2022, la société FIPODIS devient société mère et se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe formé par elle-même et les sociétés DISTRIFIVES et SCI FIVES IMMOBILIER.

En application des dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts, la durée d'application de la présente option est de cinq exercices renouvelables. La durée du premier exercice de la période couverte par cette nouvelle option est de 12 mois.

La troisième conception, dite de la «méthode de réallocation des économies», définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;
- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;
- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE :

Des travaux de remodeling de la surface de vente et de rénovation des locaux sociaux et administratifs sont en cours au 30/09/2024 pour 1,5 million d'euros entièrement financés par emprunts.

Une modification de plan d'amortissement a eu lieu pour les immobilisations concernées par ces travaux. Ces modifications ont entraîné 97k euros de dotations sur l'exercice.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	05 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	05 à 20 ans
- Installations techniques	05 à 20 ans
- Matériels et outillages industriels	03 à 10 ans
- Matériels et outillages	03 à 10 ans
- Matériel de transport	03 à 05 ans
- Matériel de bureau	03 à 08 ans
- Mobilier	02 à 20 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au prix d'achat net net net (P3N : La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, diminué des ristournes sur factures, par avoir séparé, mensuelles, trimestrielles, ou semestrielles.

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Le montant des stocks bruts au 30/09/2024 s'élève à 1 255 212 euros, après une dépréciation de 30 948 euros, leur évaluation au dernier prix du marché est de 1 224 264 euros.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Une provision pour hausse des prix a été constatée au 30/09/2023 à hauteur de 20 000€. Celle-ci n'a pas été

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

reprise.

PROVISION POUR RISQUES

Le ministère de l'Economie et des Finances a assigné le GALEC en février 2018 à rembourser des fournisseurs concernant des remises additionnelles au titre des exercices 2013, 2014, et 2015.
La provision de 82 820 € comptabilisée sur l'exercice 30/09/2018 est donc maintenue.

Désignation de l'entreprise
DISTRIFIVES

Néant
☐
*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.		TOTAL I		CZ		D8		
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD	1 859 845	KE	2 218	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	1 995 049	KN	136 983	
		Installations gales, agencts*, aménagt des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	1 691 334	KT	288 220	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	1 517 145	KW	184 185	
		Matériel de transport *		KY	23 040	KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	186 072	LC	10 770	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		
		Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		
		Avances et acomptes		LK	4 376	LL	1 468 752	
		TOTAL III		LN	5 417 017	LO	2 088 909	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
		Autres participations			8U	1 004 921	8V	
Autres titres immobilisés			IP	821 356	IR			
Prêts et autres immobilisations financières			IT	1 214 619	IU	-65 894		
TOTAL IV			LQ	3 040 895	LR	-65 894		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	10 317 757	ØH	2 025 232	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				1		2		3		
								4		
INCORP.		TOTAL I		IN		CØ		DØ		
Autres postes d'immobili-sations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	1 862 063	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	2 132 032	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		
	Autres immobi-lisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	1 979 554	
		Inst. gales., agencts, aménagements divers	50	IU		MM		MN	1 701 280	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	23 040	
		Matériel de bureau et mobilier		IW		MS		MT	196 841	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		
		Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		
		Avances et acomptes	660	NC		ND		NE	1 472 468	
		TOTAL III	710	IY		NG		NH	7 505 215	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY	1 004 921
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	821 356		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	1 148 725		
TOTAL IV			I3		NJ		NK	2 975 001		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	710	ØK		ØL	12 342 279	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : DISTRIFIVES					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 30/09/2024						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise DISTRIFIVES										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE	97 192	PF	7 554	PG		PH	104 746	
TOTAL I			RK	97 192	RM	7 554	RN		RO	104 746	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR	1 373 760	PS	63 859	PT		PU	1 437 620	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	1 486 904	QA	118 353	QB		QC	1 605 257	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	1 058 837	QE	164 110	QF		QG	1 222 947	
	Matériel de transport		QH	7 175	QI	7 680	QJ		QK	14 855	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	137 849	QM	27 167	QN		QO	165 016	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL II			QU	4 064 525	QV	381 169	QW		QX	4 445 694	
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	4 161 717	ØP	388 724	ØQ		ØR	4 550 440	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM			NO			
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

D1

Désignation de l'entreprise		DISTRIFIVES						Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	20 000	TG		TH		TI	20 000	
	Amortissements dérogatoires	3X	47 250	TM		TN		TO	47 250	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	67 250	TS		TT		TU	67 250	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	132 820	5W		5X		5Y	132 820	
	TOTAL II	5Z	132 820	TV		TW		TX	132 820	
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
- corporelles			6E		6F		6G		6H	
- Titres mis en équivalence			Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
- titres de participation			9U		9V		9W		9X	
- autres immobilisations financières (1) *			Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
Sur stocks et en cours		6N	56 429	6P	30 948	6R	56 429	6S	30 948	
Sur comptes clients		6T	825	6U	1 202	6V	825	6W	1 202	
Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A		
TOTAL III		7B	57 253	TY	32 149	TZ	57 253	UA	32 149	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	257 323	UB	32 149	UC	57 253	UD	232 219	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	32 149	UF	57 253				
			UG		UH					
			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFIP N° 2057 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : DISTRIFIVES										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	82 924	UV		UW	82 924			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	39		39					
	Autres créances clients				UX	575 089		575 089					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	197		197					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	144 245		144 245				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN							
		Divers				VP							
	Groupe et associés (2)				VC	607 772		41 575		566 197			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	466 720		466 720					
	Charges constatées d'avance				VS	46 460		46 460					
	TOTAUX				VT	1 923 445	VU	1 274 325	VV	649 121			
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice				VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine				VG								
	à plus d'1 an à l'origine				VH	5 759 864		502 041		3 475 076		1 782 747	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	16 763						16 763		
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	2 208 335		2 208 335						
Personnel et comptes rattachés				8C	489 250		489 250						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	282 007		282 007						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée				VW	294		294					
	Obligations cautionnées				VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés				VQ	87 869		87 869					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	411 071		411 071						
Groupe et associés (2)				VI	2 189		2 189						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	135 372		135 372						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	9 393 014	VZ	4 118 427		3 475 076		1 799 511		
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ	3 870 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK	496 928	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD					

DISTRIFIVES

Société par actions simplifiée

94 rue de Lannoy

59000 LILLE FIVES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

DISTRIFIVES

Société par actions simplifiée

94 rue de Lannoy

59000 LILLE FIVES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux associés de la société DISTRIFIVES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DISTRIFIVES relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du comité directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tours, le 26 février 2025

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Antoine Labarre

Antoine LABARRE

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de Résultat

Annexe

BILAN

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ACTIF

	Valeurs au 30/09/24		% de l'actif	Valeurs au 30/09/23		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				13		17
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	114 702	104 746	9 956		16 153	
Fonds commercial (1)	1 746 500		1 746 500		1 746 500	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes	860		860			
Immobilisations corporelles				22		13
Terrains						
Constructions	2 132 032	1 437 620	694 413		621 289	
Installations tech., matériel & outillages	1 979 554	1 605 257	374 298		204 431	
Autres immobilisations corporelles	1 921 161	1 402 818	518 343		522 395	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	1 472 468		1 472 468		4 376	
Immobilisations financières (2)				21		30
Participations	1 004 921		1 004 921		1 004 921	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	821 356		821 356		821 356	
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 148 725		1 148 725		1 214 619	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	12 342 279	4 550 440	7 791 839	56	6 156 040	60
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				9		15
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	1 255 212	30 948	1 224 264		1 572 670	
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				13		18
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	575 128	1 202	573 926		524 743	
Autres créances (3)	1 218 934		1 218 934		1 308 188	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	3 064 245		3 064 245	22	574 301	6
Charges constatées d'avance (3)	46 460		46 460		60 179	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 159 978	32 149	6 127 829	44	4 040 081	40
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	18 502 257	4 582 590	13 919 667	100	10 196 122	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN (SUITE)

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

PASSIF

	Valeurs au 30/09/24	% du passif	Valeurs au 30/09/23	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 2 039 996)	2 039 996	15	2 039 996	20
Primes d'émission, de fusion, d'apport	316 504	2	316 504	3
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		11		12
Réserve légale	86 266		67 752	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 487 060		1 135 286	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	395 527	3	370 288	4
SITUATION NETTE	4 325 353	31	3 929 826	39
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	67 250		67 250	1
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 392 603	32	3 997 076	39
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	132 820		132 820	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS	132 820	1	132 820	1
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 759 864	41	2 554 694	25
Emprunts et dettes financières diverses (3)	18 952		16 763	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 231		2 698	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 208 335	16	2 607 460	26
Dettes fiscales et sociales	859 419	6	744 452	7
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	411 071	3	4 459	
Autres dettes	135 372	1	135 699	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	9 394 245	67	6 066 226	60
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	13 919 667	100	10 196 122	100
(1) Dont à plus d'un an	5 274 586		1 906 206	
(1) Dont à moins d'un an	4 118 427		4 157 322	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			178 267	
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

	Du 01/10/23 Au 30/09/24	% CA	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	33 845 601	91	31 865 872	92	1 979 729	6
Production vendue (biens et services)	3 154 164	9	2 862 279	8	291 884	10
Montant net du chiffre d'affaires	36 999 765	100	34 728 152	100	2 271 613	7
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	197 598	1	203 489	1	-5 890	-3
Autres produits	202 823	1	264 963	1	-62 140	-23
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	37 400 186	101	35 196 604	101	2 203 582	6
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	29 094 774	79	27 788 846	80	1 305 928	5
Variation de stocks	373 887	1	-75 448		449 335	596
Achats de matières premières et autres approvisionnements	67 619		64 433		3 186	5
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	2 979 857	8	2 886 727	8	93 130	3
Impôts, taxes et versements assimilés	302 750	1	282 270	1	20 480	7
Salaires et traitements	2 909 966	8	2 732 675	8	177 291	6
Charges sociales	902 775	2	773 810	2	128 964	17
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	388 724	1	292 913	1	95 811	33
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	32 149		57 253		-25 104	-44
Dotations aux provisions						
Autres charges	81 998		85 125		-3 127	-4
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	37 134 499	100	34 888 605	100	2 245 894	6
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	265 687	1	307 999	1	-42 312	-14
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

88 728
54 709

98 090
16 434

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

		Du 01/10/23 Au 30/09/24	% CA	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers							
De participation	(3)	166 686		179 412	1	-12 726	-7
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.	(3)	4 773				4 773	
Autres intérêts et produits assimilés	(3)	37 716		38 793		-1 077	-3
Reprises sur prov., dépréciations, transferts							
Différences positives de change							
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		3 331				3 331	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		212 506	1	218 205	1	-5 699	-3
Charges financières							
Dot. amortissements, dépréc., prov.							
Intérêts et charges assimilées	(4)	95 490		83 944		11 546	14
Différences négatives de change							
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement							
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES		95 490		83 944		11 546	14
RÉSULTAT FINANCIER		117 016		134 261		-17 245	-13
RÉSULTAT COURANT avant impôts		382 703	1	442 260	1	-59 557	-13
Produits exceptionnels							
Sur opérations de gestion		14 991		16 683		-1 692	-10
Sur opérations en capital				243 780	1	-243 780	-100
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges							
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		14 991		260 463	1	-245 472	-94
Charges exceptionnelles							
Sur opérations de gestion		6 110		13 073		-6 963	-53
Sur opérations en capital				226 205	1	-226 205	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.				103 252		-103 252	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		6 110		342 530	1	-336 420	-98
RESULTAT EXCEPTIONNEL		8 881		-82 067		90 948	111
Participation des salariés aux résultats							
Impôt sur les bénéfices		-3 943		-10 095		6 152	61
TOTAL DES PRODUITS		37 627 683	102	35 675 271	103	1 952 412	5
TOTAL DES CHARGES		37 232 156	101	35 304 984	102	1 927 172	5
Bénéfice ou Perte		395 527	1	370 288	1	25 239	7

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

197 190

212 596



BBA expertise

ANNEXE LÉGALE

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe légale

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total est de 13 919 667,45 Euros, dégage un bénéfice de 395 527,06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Informations complémentaires:

La société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale.

À compter du 01/10/2022, la société FIPODIS devient société mère et se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe formé par elle-même et les sociétés DISTRIFIVES et SCI FIVES IMMOBILIER.

En application des dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts, la durée d'application de la présente option est de cinq exercices renouvelables. La durée du premier exercice de la période couverte par cette nouvelle option est de 12 mois.

La troisième conception, dite de la «méthode de réallocation des économies», définie dans l'avis relatif aux règles comptables applicables aux sociétés qui optent pour le régime de l'intégration fiscale du Conseil National de la Comptabilité (avis n°37 du CNC du 2 juin 1989), a été choisie, notamment en ce qui concerne la répartition de l'impôt sur les sociétés.

Dans cette conception :

- Les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés (mère et filiale) comme en l'absence d'intégration fiscale, sauf pour les sociétés intégrées qui ont été déficitaires pendant l'intégration et qui sont redevenues bénéficiaires (compte tenu du produit constaté antérieurement) ;
- Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés déficitaires, qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat ;
- Les économies ou complément d'impôt, réalisées par le groupe, liées aux corrections des assiettes fiscales sont conservées chez la société mère ;
- Les économies d'impôt liées à l'utilisation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont utilisées par la société mère pour le paiement de l'IS.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

Des travaux de remodeling de la surface de vente et de rénovation des locaux sociaux et administratifs sont en cours au 30/09/2024 pour 1,5 million d'euros entièrement financés par emprunts.

Une modification de plan d'amortissement a eu lieu pour les immobilisations concernées par ces travaux. Ces modifications ont entraîné 97k euros de dotations sur l'exercice.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	05 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	05 à 20 ans
- Installations techniques	05 à 20 ans
- Matériels et outillages industriels	03 à 10 ans
- Matériels et outillages	03 à 10 ans
- Matériel de transport	03 à 05 ans
- Matériel de bureau	03 à 08 ans
- Mobilier	02 à 20 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au prix d'achat net net net (P3N : La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, diminué des ristournes sur factures, par avoir séparé, mensuelles, trimestrielles, ou semestrielles.

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Le montant des stocks bruts au 30/09/2024 s'élève à 1 255 212 euros, après une dépréciation de 30 948 euros, leur évaluation au dernier prix du marché est de 1 224 264 euros.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Une provision pour hausse des prix a été constatée au 30/09/2023 à hauteur de 20 000€. Celle-ci n'a pas été reprise.

PROVISION POUR RISQUES

Le ministère de l'Economie et des Finances a assigné le GALEC en février 2018 à rembourser des fournisseurs concernant des remises additionnelles au titre des exercices 2013, 2014, et 2015.
La provision de 82 820 € comptabilisée sur l'exercice 30/09/2018 est donc maintenue.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 859 845	2 218
CORP.	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui	1 995 049	136 983
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 691 334	288 220
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	1 517 145	184 185
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	23 040	
		Matériel de bureau & mobilier informatique	186 072	10 770
		Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes		4 376	1 468 752
		TOTAL	5 417 017	2 088 909
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		1 004 921	
	Autres titres immobilisés		821 356	
	Prêts et autres immobilisations financières		1 214 619	-65 894
		TOTAL	3 040 895	-65 894
		TOTAL GENERAL	10 317 757	2 025 232

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		1 862 063	
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui		2 132 032	
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			1 979 554	
		Inst. gal. agen. amé. divers	50	1 701 280	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		23 040	
		Mat. bureau, inform., mobilier		196 841	
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes		660	1 472 468	
		TOTAL	710	7 505 215	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			1 004 921	
	Autres titres immobilisés			821 356	
	Prêts & autres immob. financières			1 148 725	
		TOTAL		2 975 001	
		TOTAL GENERAL	710	12 342 279	

DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

FONDS COMMERCIAL

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée. A ce titre, ils ne sont donc pas amortis.
Consécutivement et en application de l'article 214-15 du même PCG, nous avons pratiqué un test de dépréciation, quand bien même il n'existe pas à ce jour d'indice de perte de valeur.
Le test de dépréciation, aux fins de comparaison de la valeur actuelle avec la valeur nette comptable, repose sur les critères et méthodes utilisés dans les transactions ou apports de magasins de même enseigne à savoir essentiellement le chiffre d'affaires et la capacité d'autofinancement.
Le test de dépréciation pratiqué n'emporte pas de constatation de perte de valeur.
L'application de cette réglementation n'a donc aucun impact ni sur le résultat, ni sur l'affectation des actifs concernés.

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Supermarché Fives	1 746 500			1 746 500
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	1 746 500			1 746 500
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	1 746 500			

ETAT DES AMORTISSEMENTS

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	97 192	7 554		104 746
TOTAL	97 192	7 554		104 746
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui	1 373 760	63 859		1 437 620
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	1 486 904	118 353		1 605 257
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	1 058 837	164 110		1 222 947
Matériel de transport	7 175	7 680		14 855
Mat. bureau et informatiq., mob.	137 849	27 167		165 016
Emballages récupérables divers				
TOTAL	4 064 525	381 169		4 445 694
TOTAL GENERAL	4 161 717	388 724		4 550 440

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ETAT DES PROVISIONS

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix	20 000			20 000
	Amortissements dérogatoires	47 250			47 250
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	67 250			67 250
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	132 820			132 820
	TOTAL	132 820			132 820
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	56 429	30 948	56 429	30 948
	Sur comptes clients	825	1 202	825	1 202
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	57 253	32 149	57 253	32 149
	TOTAL GÉNÉRAL	257 323	32 149	57 253	232 219
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises		32 149	57 253	
	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ETAT DES CRÉANCES

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	82 924		82 924
	Clients douteux ou litigieux	39	39	
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	575 089	575 089	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	197	197	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres			
	coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	144 245	144 245	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	607 772	41 575	566 197
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	466 720	466 720	
	Charges constatées d'avance	46 460	46 460	
TOTALUX		1 923 445	1 274 325	649 121
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ETAT DES DETTES

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	5 759 864	502 041	3 475 076	1 782 747
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	16 763			16 763
Fournisseurs & comptes rattachés	2 208 335	2 208 335		
Personnel & comptes rattachés	489 250	489 250		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	282 007	282 007		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	294	294		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	87 869	87 869		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	411 071	411 071		
Groupe & associés (2)	2 189	2 189		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	135 372	135 372		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	9 393 014	4 118 427	3 475 076	1 799 511

Renvois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 870 000
		Emprunts remboursés en cours d'exer.	496 928
	(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	46 460
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	46 460

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	231 440
Autres créances	500 546
Disponibilités	
TOTAL	731 986

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 814
Emprunts et dettes financières divers	3 349
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	371 331
Dettes fiscales et sociales	653 252
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	108 245
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 150 991

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	291 428,00	7,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	291 428,00	7,00

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de marchandises	33 845 601		33 845 601
Ventes de produits finis	2 298 570		2 298 570
Prestations de services	855 594		855 594
Chiffre d'affaires	36 999 765		36 999 765

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	265 687	322 356	80 589	185 098
RÉSULTAT FINANCIER	117 016	-47 903	-11 976	128 992
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	8 881	9 877	2 469	6 412
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS				
RÉDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNAT			-3 943	3 943
DÉFICITS ANTÉRIEURS IMPUTÉS		-284 330	-71 082	71 082
TOTAL	391 584		-3 943	395 527

ENGAGEMENTS HORS BILAN

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 133 979,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les méthodes de calcul sont les suivantes:

- Condition: (départ volontaire)
- Age estimé de la retraite: 63 ans
- Méthode de calcul: droits accumulés avec projection salariale (progression: 2%)
- Rotation: moyenne
- Taux d'actualisation retenu: 2.92%
- Convention collective n°3305: commerce à prédominance alimentaire.

L'ANC n°2013-02 recommande l'utilisation du taux des obligations d'Etat comme taux d'actualisation.

Le montant de l'engagement retraite est indiqué charges comprises. Un taux moyen de 32.37% a été appliqué.

Au 30/09/2023, nous avons retenu le taux d'actualisation de 3.42% avec un engagement calculé de 111 525 euros.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	6 107 363					6 107 363
Engagements assortis de sûretés réelles	5 245 050					5 245 050
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	11 352 413					11 352 413
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions	133 979					133 979
TOTAL	11 486 392					11 486 392

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 245 050	5 245 050
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	5 245 050	5 245 050

ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix		5 000				5 000
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
- Sur immobilisations		11 813				11 813
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés						
- contribution sociale de solidarité	4 737		5 069	4 737	5 069	
- autres	30 177		32 207	30 177	32 207	
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	34 914	16 813	37 276	34 914	37 276	16 813
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déicits reportables fiscalement	544 747			71 083	473 664	
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

EFFECTIF

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

LES EFFECTIFS

	30/09/2024	30/09/2023
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	7,00	4,00
Agents de maîtrise	17,00	19,00
Employés et techniciens		
Ouvriers	66,00	68,00
Total	90,00	91,00

Afin de disposer d'une information pertinente, l'effectif indiqué ci-dessus a été calculé en équivalent temps plein (ETP).

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ-MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES ET ENTREPRISES LIÉES

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	1 004 921	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières	60 980	
Total des immobilisations	1 065 901	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	600 745	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	600 745	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes		
Produits		
Produits de participations	166 585	
Autres produits financiers	30 605	
Autres		
Location immobilière	469 037	

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 10/23 au 09/24	Exercice 10/22 au 09/23	Exercice 10/21 au 09/22	Exercice 10/20 au 09/21	Exercice 10/19 au 09/20
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	2 039 996	2 039 996	2 039 996	2 039 996	2 039 996
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	291 428	291 428	291 428	291 428	291 428
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	36 999 765	34 728 152	33 501 690	28 259 695	28 884 502
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	755 204	747 014	428 795	520 870	480 422
Impôts sur les bénéfices	-3 943	-10 095	-22 633	-33 197	-71 237
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat net (C)	395 527	370 288	184 874	219 923	234 578
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	363 619	386 821	266 554	334 144	317 081
Résultat distribué (D)					
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	2,59	2,56	1,47	1,79	1,65
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions	2,60	2,60	1,55	1,90	1,89
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	1,36	1,27	0,63	0,75	0,80
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)					
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	90	91	92	102	104
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 909 966	2 732 675	2 401 349	2 296 925	2 425 573
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	902 775	773 810	756 419	641 848	706 085

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	2 039 996			2 039 996
Primes liées au capital social	316 504			316 504
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	67 752	18 514		86 266
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 135 286	351 774		1 487 060
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	370 288	395 527	370 288	395 527
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	67 250			67 250
TOTAL	3 997 076	765 815	370 288	4 392 603

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
SCI FIVES IMMOBILIER - 94 RUE DE LANNOY 59800 LILLE - 39002015400030	126 000	2 288	99,99	1 004 921	1 004 921	310 195		469 037	235 076	166 585
Observations	Comptes annuels 30/09/2024									
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION		CHARGES	PRODUITS
67121000	Pénalités Déduct.Fiscalement	996	
67180000	Autr.Charg.Except./Op.Gestion	1 283	
67263500	Ch./Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.État	225	
67264500	Ch./Ex.Ant-Charg.Soc.& Prévoy.	3 605	
77180000	Autres Prod.Except./Op.Gest.		521
77263500	Pr./Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.État		1 324
77263700	Pr./Ex.Ant-Imp.& Tax.Autr.Org.		6 831
77264100	Pr./Ex.Ant-Rémunérations Pers.		2 190
77264700	Pr./Ex.Ant-Autres Charg.Soc.		2 298
77266100	Pr./Ex.Ant-Charges D'Intérêts		1 640
77276300	Pr./Ex.Ant-Rev.Autr.Créances		186
TOTAL		6 110	14 991

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

PRODUITS ET CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

DÉSIGNATION		CHARGES	PRODUITS
65260700	Ch./Ex.Ant-Achats	10 202	
65261100	Ch./Ex.Ant-Sous-Traitance	3 780	
65261600	Ch./Ex.Ant-Assurances	1 351	
65262100	Ch./Ex.Ant-Personnel Extérieur	18 873	
65262200	Ch./Ex.Ant-Rém.Intermédi. Hono.	18 285	
65262300	Ch./Ex.Ant-Publicité	1 145	
65262800	Ch./Ex.Ant-Cotisations & Divers	896	
65270700	Ch./Ex.Ant-Ventes March.	177	
65441000	Pertes S/Chq. Impay.Exerc.Ant.	141	
67263500	Ch./Ex.Ant-imp. & Tax.Autr.État	225	
67264500	Ch./Ex.Ant-Charg.Soc.& Prévoy.	3 605	
75260600	Pr./Ex.Ant-Ach.Matière.-Fournit		5 323
75260700	Pr./Ex.Ant-Achats		3 050
75261500	Pr./Ex.Ant-Entretien Répar.		20 969
75262200	Pr./Ex.Ant-Rém.Intermédi. Hono.		9 116
75262300	Pr./Ex.Ant-Publicité		32 159
75262600	Pr./Ex.Ant-Frais Pstx Télécom.		5 002
75262800	Pr./Ex.Ant-Cotisations & Divers		12 219
75270700	Pr./Ex.Ant-Ventes March.		261
75270800	Pr./Ex.Ant-Produits Annexes		630
77263500	Pr./Ex.Ant-imp. & Tax.Autr.État		1 324
77263700	Pr./Ex.Ant-imp. & Tax.Autr.Org.		6 831
77264100	Pr./Ex.Ant-Rémunérations Pers.		2 190
77264700	Pr./Ex.Ant-Autres Charg.Soc.		2 298
77266100	Pr./Ex.Ant-Charges D'Intérêts		1 640
77276300	Pr./Ex.Ant-Rev.Autr.Créances		186
TOTAL		58 679	103 197

TRANSFERTS DE CHARGES

DISTRIFIVES

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

TRANSFERTS DE CHARGES

DÉSIGNATION		MONTANT
79111000	TRANSF CHARGES FOURN INFO	2 465
79116000	TRANSF CHARGES ENTRETIEN VEH F	9 093
79118100	TRANSF CHARGE ENTRET EXO DIVER	365
79126000	TRANSF CH LOCATION MATERIEL	16 973
79129000	TRANSF CHARGES HONORAIRES	570
79160700	Transf.ch.-Achats marchandises	568
79161300	TRANSF CHARGES LOYER	75 477
79164900	TRANSF CHARGES SALAIRES EXO	34 835
TOTAL		140 345